

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Côté

<https://www.cadre21.org/membres/5d8b3fc2469ab08a42021e35>

Date d'obtention : 2020-10-21 15:13:41



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étape 1

Il faut accueillir la personne qui dénonce (témoin ou victime) de façon rassurante, sans jugement. Cette personne doit se sentir en confiance et supportée dans sa démarche de dénonciation.

Étape 2

Il faut recueillir les informations afin d'être capable de poursuivre nos interventions dans la bonne voie. Il faut savoir les circonstances (amorce), la nature de l'événement (photos, vidéo, nudité,...), l'intention derrière le geste ("faire plaisir" à une autre personne, de son plein gré, sous la menace, par défi...). Ensuite, il faut tenter de connaître l'étendue, les répercussions. Il faut remplir la grille d'évaluation de l'incident avec la personne 1, elle qui nous apporte les faits. Si la situation pourrait laisser présager l'implication de la pornographie juvénile (possession, usage, distribution), nous confisquons le cellulaire en suivant la procédure.

Étape 3

Pour connaître ces informations, l'intervenant rencontre la personne 1 qui vient dénoncer, mais demande s'il y a d'autres personnes impliquées (témoins).

L'intervenant rencontre par la suite les autres personnes qui ont été témoin puis remplit les grilles d'évaluation de l'incident avec chacune des personnes impliquées de façon individuelle. Si la situation pourrait laisser présager l'implication de la pornographie juvénile (possession, usage, distribution), nous confisquons le cellulaire en suivant la procédure. Il est important que les élèves rencontrés comprennent l'importance du respect à la vie privée de la victime: ne pas parler de la situation à d'autres personnes.

avant l'étape 4

Analyser la situation. Est-ce une situation impulsive ou malveillante?

Si la situation pourrait être jugée de nature malveillante et de nature criminelle, l'intervenant doit contacter le service de police et ne pas rencontrer l'élève investigateur.

Étape 4

Si la situation est de nature impulsive, l'intervenant rencontre l'investigateur de la situation. Complète la grille fournie par la trousse SEXto.

Communication avec les policiers

Communication avec les parents des jeunes

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je suis intervenante dans une école secondaire depuis une quinzaine d'années. Je suis intervenue dans des situations de Sexto à quelques reprises. Les mises en situations sont très réalistes. Elles font un très bon rappel des étapes à suivre. Personnellement, j'appelais la policière de notre école une fois la victime et les témoins rencontrés afin de faire la plan de match ensemble. Maintenant, je vais suivre les étapes de la trousse.

Il est important que l'intervenant qui reçoit la confiance des élèves soit capable de créer un climat de confiance où l'élève se sent bien et écouter.

Je retiens que lorsque l'élève est non collaborant = suite par les policiers, que ça soit la victime ou l'investigateur.

Je retiens également que les intervenants scolaires ne sont pas les mandataires du service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je suis à l'aise dans l'application des étapes de la méthode Sexto, tant pour les rencontres individuelles avec les élèves impliqués qu'avec la collaboration avec le service de police et les parents.

Où il peut y avoir parfois plus de tension c'est lors de la confiscation du cellulaire, les jeunes fautifs sont souvent réfractaires à cette demande. Avant la formation sexto, je faisais pratiquement les mêmes étapes que celle proposées dans cette formation, mais je laissais les policiers confisquer le cellulaire du jeune investigateur. Maintenant je vais m'ajuster avec votre méthode.

Merci pour cette belle formation!